

LES VŒUX DU MAIRE

Comme chaque année, la salle Ty Mad avait été apprêtée pour accueillir les Gennois venus recevoir les vœux de notre maire. Cependant, ce vendredi 10 janvier revêtait une teinte inhabituelle puisque chacun savait que son allocution allait être la dernière de sa fonction. C'est donc dans une ambiance rehaussée en reconnaissance et sympathie que s'est déroulée la soirée ; une ambiance chaleureuse et amicale. Nous reprenons, ci-après, le contenu de l'allocution telle que nous l'avons entendue.

Pour la 19^{ème} année consécutive, j'ai l'honneur de vous accueillir dans cette salle pour la cérémonie des vœux de la municipalité à la population.

Mes collègues, de manière brillante, ont évoqué chacun dans son domaine de compétence les réalisations des 20 dernières années.

Comme toujours, ils ont fait la majorité du travail : que me reste-t-il à évoquer avec vous ?

Si vous le permettez, je parlerai de démographie, d'économie locale, d'immobilier, et je terminerai par les finances.

La démographie

Ce chapitre ne peut se présenter sans chiffres ; je m'en excuse par avance.

Quelques données significatives : 2001, 711 habitants - 1er janvier 2020, 971 habitants (chiffres INSEE), soit une augmentation de 260 habitants, représentant 35% de la population. A quand le seuil des 1000...

Malgré cette hausse très positive, soyons modestes ; n'oublions pas qu'en 1912, Gennes comptait plus de 2000 habitants.

Cette augmentation globale du nombre de Gennois s'est accompagnée d'un rajeunissement de la population :

En 2004, dans le cycle Maternelle-Primaire, 46 enfants gennois étaient scolarisés ; aujourd'hui ce sont 113 élèves qui fréquentent l'école Pierre-Gilles de Gennes.

Une économie locale vivante

Malgré de nombreux aléas et des rebondissements multiples, je pense qualifier notre économie de prospère, et ce grâce au dynamisme, au professionnalisme, à la compétence de nos commerçants, artisans et industriels.

2001 : Les locaux industriels de la rue Dugesclin sont vides. Très vite M Martin s'intéresse au site. Il crée de ses mains « Histoire d'Oeuf », unité en plein développement aujourd'hui qui emploie 25 salariés.

Milieu de mandat, le centre bourg va mal : le restaurant est vacillant, l'épicerie jette l'éponge.

Après beaucoup de tractations et de diplomatie, la commune achète le fonds de commerce du restaurant ; nous retrouvons un repeneur audacieux avec Richard ; très vite, avec la complicité de Nathalie et Pascal, le restaurant devenu auberge est remis sur de bons rails.

Quelques années plus tard, Pascal et Nathalie prennent les rênes de l'auberge, avec le succès que l'on connaît.

Même période, notre valeureuse épicière déclare forfait, faute de clients.

Ce local commercial renaîtra plus tard avec une nouvelle activité : un salon de coiffure.

Sabine a osé l'impensable et aujourd'hui cet établissement fait partie des incontournables de la commune.

L'entreprise familiale Cadot (30 salariés) présente à Planchetacon depuis des décennies est vendue. Cette reprise d'activité vacille et très vite l'entreprise ferme ses portes.

Après des négociations aussi incertaines que tortueuses, un repeneur apparaît.

Que font ces nouveaux occupants à Planchetacon ? Il sont dans l'événementiel ; comme quoi tout est possible à Gennes !

Je souhaite à Marie, à Pierre et à leurs collaborateurs longue vie à Gennes. Et surtout, n'hésitez pas à créer l'événement dans le village !

Je m'en voudrais, dans ce tour d'horizon, d'oublier les piliers de notre commune que sont les Pépinières Huchet, les couvertures Raison, l'atelier mécanique de Jessie et David, la maison de La Providence premier employeur de la commune. Et j'en termine par le monde agricole, élément moteur et incontournable de la commune, qui a montré son savoir-faire le 6 juillet dernier à La Foltière.

Ce sont aujourd'hui plus de 130 emplois salariés présents sur la commune.

L'immobilier : Un nouvel essor

L'immobilier, c'est d'abord les Hameaux du Grand Pré : 55 lots de terrains à bâtir. Quarante-neuf ont trouvé preneurs à ce jour, le cinquantième est en négociation.

2001-2020 : C'est un attrait certain pour l'immobilier rural. Aujourd'hui, peu de bâtiments ruraux sont sur le marché ; compte tenu de cette demande, les prix flambent.

2010 : Quatorze maisons du centre bourg étaient proposées à la vente. Aujourd'hui, cette même catégorie se compte sur les doigts de la main.

Dans le même temps, le locatif se porte bien ; peu d'habitations sont disponibles, sous réserve que les prix proposés soient en phase avec notre commune.

Les finances : Nerf de la guerre

Nous avons évoqué devant vous les principales réalisations des deux dernières décennies.

Ces travaux, il a fallu bien évidemment les financer. Rassurez-vous, vous en avez payé une part à travers les impôts communaux.

Je le concède et je l'assume, les taux d'impositions ont évolué de 30% au cours des deux dernières décennies, soit une augmentation moyenne de 1,5%, chiffre largement inférieur à l'inflation.

Demain, les leviers de financement seront réduits : la suppression de la taxe d'habitation - aubaine pour l'utilisateur - est une catastrophe pour les communes rurales.

Les seules marges de manœuvre pèseront sur 50% des habitants : les propriétaires.

Par ailleurs, nous avons maintenu la dette à un niveau tout-à-fait acceptable par nos finances. Elle est aujourd'hui de 770 € par habitant ; en 2001 elle se situait à un peu moins de 1 000 € par habitant. Et je puis vous l'assurer, les résultats du compte administratif 2019 seront très positifs et permettront d'envisager l'avenir avec sérénité et détermination.

En cette fin de mandat, et fin de mission pour moi, je veux vous remercier, vous les habitants de Gennes qui depuis 20 ans m'avez accordé, à moi et à mon équipe, une grande confiance.

Mes remerciements vont également à nos collaborateurs qui exercent au quotidien un travail indispensable au bon fonctionnement de la commune ; travail indispensable pas forcément reconnu de tous.

J'adresse mes remerciements les plus sincères à la vingtaine de conseillers qui m'ont accompagné tout au long de ces deux décennies.

Avec ces équipes fidèles, très bâtitesses, toujours tournées vers l'avenir, nous avons pu travailler dans une totale sérénité et dans un grand climat de confiance.

En cet instant, permettez-moi d'avoir une pensée émue pour nos collègues Louis JÉBY et Xavier BISARO, fauchés par la maladie en plein mandat, alors que l'un et l'autre avaient encore tant de choses à nous apporter.

Remerciements également à la garde rapprochée - les adjoints - avec qui j'ai passé plus de deux mille heures lors de nos rencontres hebdomadaires :

- Lionel, négociateur hors pair des permis de construire avec le tout-puissant service des Bâtiments de France.
- Paul, le monsieur voirie depuis 20 ans, qui rêve que deviennent nos 52 km de voirie et chemins communaux une autoroute rurale, sans péage évidemment.
- Henri, le super intendant de la commune, l'homme de l'ombre toujours présent et efficace quels que soient les lieux de son action ; et aussi, ne l'oublions pas, initiateur et développeur du sport à Gennes.
- Anne, l'égérie des affaires scolaires, le trait d'union entre l'école, les parents et le conseil municipal ; également la gestionnaire de notre parc de 20 logements.

Ai-je cité tout le monde ? Il me semble que j'oublie quelqu'un : l'animateur de nos 19 rencontres de janvier, le monsieur communication de la commune, graphiste à ses heures, concepteur des affiches du téléthon et de la fête communale ou créateur de la carte de vœux, le rédacteur de nos 85 bulletins communaux, l'ami de tous, j'ai cité Raymond.

Mes derniers remerciements iront à ma famille qui m'a toujours soutenu dans mes divers mandats et qui a accepté mes absences et les contraintes des missions qui m'étaient confiées.

Un remerciement plus spécifique à mon épouse, Maryvonne ; sans son engagement à mes côtés, sans son implication, sans sa patience, sans l'acceptation des contraintes, sans son intérêt pour Gennes et les Gennois, ma mission de maire aurait été impossible.

Ce soir j'ai été un peu long ; peut-être avez-vous soif !. Rassurez-vous, c'est la dernière fois... promis !

Que 2020 vous apporte paix, bonheur et sérénité.



Alors que l'assistance allait répondre à l'invitation de notre maire de prendre le verre de l'amitié, un téléphone a retenti : Il y avait là, nous dit-on, des gens qui n'osaient pas entrer, ayant cru la cérémonie à une heure plus tardive...

On les pria de n'en rien faire et, depuis la pénombre du fond de la salle où ils se tenaient, s'avancèrent alors

Pierre Méhaignerie, les enfants et petits-enfants de Yves.

La surprise fut totale : le stratagème avait bien fonctionné !

Voici quelques extraits de l'intervention de M Méhaignerie.

" Yves, si j'étais professeur, tu mériterais 3 prix d'excellence.

Le premier, pour la gestion de la commune. C'est pas forcément la plus favorisée dans la Communauté d'agglomération, la plus proche de l'autoroute ou de la ville-centre ; et quand je vois les chiffres : Vitré est battu !

La progression de la population a été dans les huit dernières années de 2,4% par an à Gennes, et seulement de 1 à Vitré.

Ça montre qu'il y a une vraie solidarité entre les villes-centres et les communes rurales. Donc, tout ce qui a été fait à la commune est remarquable, tant sur le plan de l'emploi que sur le plan de la qualité de vie et des équipements.

" Le 2^{ème} prix d'excellence, c'est le travail que tu as réalisé comme responsable des pompiers volontaires.

C'est une sacrée chance pour le bassin d'emploi d'avoir un réseau de pompiers volontaires qui associe travail, bénévolat et volontariat. Il y a peu de villes de la dimension de la communauté de Vitré qui n'ont que des pompiers volontaires ; c'est d'ailleurs pour ça que l'impôt n'est pas très élevé alors que les services sont nombreux. Donc, merci pour ça. Et puis, je suis admiratif de voir tes trois enfants continuer l'action en matière de pompiers volontaires. [...]

Le 3^{ème} point, c'est la façon dont tu as mené le SMICTOM. Ce n'est pas facile, mais tu l'as conduit avec beaucoup d'efficacité. [...] Vraiment, Yves, cette alternance à la fois de la sobriété dans la parole et de l'efficacité dans l'acte, tu l'as parfaitement.

[...] "

Puis, deuxième surprise pour Yves :

La médaille d'Honneur Or, Régionale Départementale et Communale, qui lui a été décernée en reconnaissance de ses services et que lui a remise Pierre Méhaignerie.

Et pour clore ce temps - apprécié de l'assemblée - le conseil municipal avait prévu une dernière intervention.

Nous en redonnons l'essentiel ci-après.

[...]

C'est à moi qu'échoit la mission de revenir sur ton allocution ; j'y reviens pour la prolonger de quelques mots : c'est un honneur, parce que je le fais au nom de tous mes collègues du conseil, et au mien aussi bien sûr.

[...]

De ta fonction de maire, je retiendrai d'abord le **manager-entraîneur** qui a su motiver son équipe en permanence ; et ce n'est pas rien !

A l'ordre du jour de chaque conseil, hormis les sujets du moment, il y a constamment eu des projets pour nourrir notre réflexion. « Si nous allions vers tel ou tel, nous disais-tu, nous pourrions tabler sur tant de subvention d'ici, tant de là, et peut être aussi un peu d'ailleurs... Je ne vous demande pas de réponse pour ce soir, ajoutais-tu, mais réfléchissez-y ! » Nous livrer du grain à moudre de la sorte en permanence, ça c'est un tour de force ; il stimule une équipe !

De ta fonction de maire, je retiendrai également le **gestionnaire avisé**.

Malgré toutes les réalisations que nous nous sommes remémorées tout-à-l'heure, les finances communales n'ont jamais été en difficulté. Je prendrai comme indice de référence l'endettement par habitant : il est nettement inférieur à ce qu'il était lors de ta prise de fonction en 2001.

Et je citerai, s'il en était besoin, l'observation de l'Agent du trésor chaque année où il nous a commenté notre situation financière et examiné notre projet de budget : "Ah, si je n'avais que des communes comme la vôtre", l'ai-je entendu nous dire chaque fois !

De ta fonction de maire, je retiendrai encore **l'homme**, droit, intègre, impartial. L'homme à l'écoute bien sûr, mais aussi l'homme qui, discrètement, a épaulé tant de fois des personnes dans l'épreuve.

Je ne peux pas évoquer " l'homme" sans dire l'esprit dans lequel tu as assumé ta fonction de maire ; ici où là certains de tes homologues y trouvent l'opportunité d'accrocher un galon à leur casquette, d'exhiber une barrette au revers de leur veste ou encore d'enluminer leur carte de visite de ce titre, rien de cela pour toi, fi des honneurs et du paraître : tu t'es investi exclusivement dans un esprit de service.

Je pourrais évoquer et développer bien d'autres traits du maire que tu as été mais je sais que depuis que je parle, ta modestie a déjà bien souffert...

Cependant, encore une minute pour parler d'un aspect auquel on ne pense que trop peu : la disponibilité qu'exigent les permanences à la mairie, les réunions avec le conseil, les rencontres informelles avec les élus, les interventions impromptues pour un problème ponctuel ici ou là, d'autres réunions encore qu'elles soient au niveau de la communauté d'agglomération ou intercommunales pour n'en citer que quelques unes, sans compter les appels téléphoniques inopinés ; oui, cette disponibilité au service de ceux qu'il est convenu d'appeler "les administrés" ne peut exister qu'avec le plein assentiment de la famille et en cela je salue - nous saluons - Maryvonne, ton épouse.

Je vais maintenant en finir pour ne pas te tenir sur le grill plus longtemps.

Encore un instant tout de même, car nous avons tenu à te témoigner notre reconnaissance par un présent, modeste peut-être, mais signifiant. Cela s'appelle un bâton de marche ; c'est le symbole de l'action, de l'activité, le symbole de ce qui est à l'opposé de l'attentisme passif.

Nous y avons fait graver une citation, mais avant de te la traduire, je vais te conter l'histoire qui nous l'a inspirée.

C'est Pierre Rabhi cet agriculteur, écrivain et penseur français qui la rapporte dans un de ses livres.

Un jour il y a un immense incendie de forêt. Tous les animaux sont terrifiés ; impuissants, ils restent à observer le désastre. Seul un petit colibri s'active : inlassablement il va chercher quelques gouttes d'eau, les ramène dans son bec et les jette sur le feu. Au bout d'un moment, un gros éléphant, agacé par ses allers-venues qu'il juge dérisoires, lui dit :

« Tu crois que c'est avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ? »

Et le colibri lui répond : « Je le sais, mais je fais ma part ».

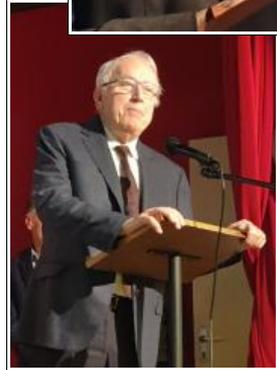
Alors nous, nous avons fait graver sur ce bâton :

" Je ne peux pas tout faire, mais je peux faire ma part "
Avec tes initiales - Maire de Gennes de 2001 à 2020
Le Conseil municipal

Merci Yves pour le leader de l'équipe municipale que tu as été durant 19 années.

Merci, au nom des Gennois, pour tout ce que tu as fait pour notre commune.

Voici quelques photos qui illustrent différents moments de la soirée des vœux du maire





Le Téléthon

Les ateliers et productions des années antérieures avaient déjà connu de belles réussites ; lors de la dernière édition ces activités ont été renforcées par de nouvelles qui les ont complétées avec bonheur.

Les visiteurs gennois, et aussi le public venu d'ailleurs, ont contribué à un succès encore jamais atteint à Gennevilliers ; c'est ainsi que 4 233,00 euros ont été recueillis et ont été intégralement reversés à l'AMF.

Un merci reconnaissant aux organisateurs et à tous bénévoles qui, cette année encore, se sont investis pour soutenir cette cause.



Les vététistes (quelques...)



Atelier de sensibilisation au handicap



Les marcheurs (au départ...)

A l'école Pierre-Gilles de Gennes

Le marché de Noël

L'édition 2019 du marché de Noël a eu lieu le vendredi 29 novembre.

Pour l'occasion, chaque classe avait confectionné des décorations et des gourmandises. Les élèves étaient ravis de jouer les vendeurs, affairés à servir les visiteurs venus nombreux.

Un merci aux parents pour leur implication.

Les bénéfices serviront à financer les projets de cette année : sortie au Puy du Fou pour les élèves d'élémentaire, et Terra Botanica à Angers pour les élèves de maternelle.



L'arbre de Noël

Quelques jours avant Noël, l'amicale des parents avait convié les enfants pour une soirée au goût pour le moins excitant...

On se doutait bien que le Père Noël serait de la fête mais on ne savait pas qu'il y avait un obstacle à sa distribution de cadeaux, car il a fallu d'abord rechercher la clé qui ouvrirait sa hotte...

Fort heureusement, deux aimables personnages en habits de lumière étaient là ; ils ont guidé les enfants dans leur recherche si bien, qu'à l'enthousiasme général, la hotte a libéré des tas de livres...

Et comme le Père Noël s'était bien renseigné, figurez-vous que les livres correspondaient à merveille à chaque tranche d'âges...

Puis, comme des parents avaient préparé des gâteaux, chacun en a reçu une part, avec une boisson en plus. C'était le vendredi 13 : de quoi s'en souvenir !



Les portes ouvertes

Samedi 21 mars, l'école "ouvre ses portes".

Ce jour-là, de 10 à 12 h, les enseignantes seront heureuses de vous accueillir pour vous présenter les locaux, les services, le fonctionnement de l'école et aussi les travaux des élèves.

Mme Foll, la directrice, se tiendra à la disposition des familles pour répondre à leurs questions et remettre des dossiers d'inscription.



Bibliothèque

Portes ouvertes également à la bibliothèque le 21 mars de 10 h 30 à 12 h.

A partir du samedi 21 mars, les élèves et les enseignantes vous invitent à découvrir leur exposition d'arts visuels sur le thème de la



MER

Cette opération sera l'occasion d'admirer l'exposition d'arts visuels qui a été réalisée par les élèves de l'école sur le thème de la mer.

Le Comité des fêtes



C'est le titre de la pièce de théâtre que nous propose le comité des fêtes, jouée par la troupe Thalie de La Mézière.

C'est une pièce qui a été écrite par Jean Anouilh, auteur du siècle dernier, dont l'œuvre théâtrale a été très abondante.

Il s'agit-là d'une comédie ; celle-ci se déroule dans une station thermale où une riche aristocrate anglaise est venue "prendre les eaux", avec ses deux nièces et un vieil ami.

Trois autres personnages, qui vivent de petits larcins, hantent les mêmes lieux ; ils courtisent les demoiselles, intéressés par leur fortune supposée...

Nous ne vous dévoilerons ni l'évolution de l'intrigue, ni son dénouement.

Pour les connaître, si cela vous a mis l'eau à la bouche, **venez à Ty Mad, le samedi 29 février à 20 h 30**

Entrée : Adultes 6 €, enfants 3 €. Gratuit pour les moins de 7 ans

Facebook : comitedesfetesgennessurseiche

Les Classes

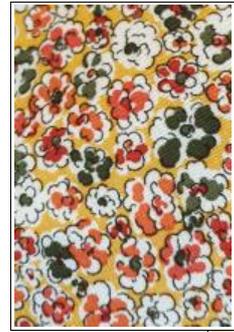
Les classes ont été tôt à se réunir cette année, mais cela n'a pas été un frein à répondre à l'invitation qui avait été lancée, même si quelques personnes avaient dû décliner, avec regret.

La journée n'a pas démarré sous les meilleurs auspices car c'est sous la pluie qu'on a fait la photo, (nous ne risquerons pas, là, une image malséante pour illustrer ce que le ciel déversait sans scrupule...) Photo sous la pluie, oui, mais néanmoins parapluies fermés : ben, tout de même ! Mais parapluies qu'on avait rouverts pour monter au cimetière déposer une gerbe ; puis on est redescendus à Ty Mad, sans traîner vous pensez bien, toujours à l'abri de ces mêmes parapluies.

Après, on ne sait pas le temps qu'il a fait : la chaude ambiance de la salle avait embué les vitres à un point tel qu'on n'a plus rien vu au dehors...

Peut-être notre laïus ne vous captive-t-il guère ; alors regardez donc les quelques photos de cette journée. Vous apprécierez aussi comment elles sont comme enjolivées avec certains bijoux de ces dames : pendants d'oreilles, broches ou autres parures...





Le Club Informatique Gennois



Avec sa large trentaine d'adhérents, le club informatique poursuit allègrement son activité.

Les cours (initiation ou perfectionnement, nous le rappelons) sont donnés chaque lundi, mercredi et jeudi, de 20 h 15 à 22 h 15, à la salle des Lavandières.

Ce mercredi de janvier, les membres présents s'étaient accordé une récréation autour d'une galette des rois, comme en témoigne la photo ci-contre qu'on nous aimablement transmise.

Une date à retenir pour celles et ceux qu'intéresse le contenu des cours ou les conditions de participation :

Porte ouverte le dimanche 22 mars, à la salle des Lavandières.

Le Volley ball

L'Entente Sportive compte 65 licenciés répartis en 9 équipes qui participent activement aux diverses compétitions dans lesquelles elles sont engagées.

L'équipe départementale a accédé à la pré-régionale après une saison où elle a, de plus, remporté la coupe d'Ille et Vilaine.



Il est possible de suivre l'actualité du club sur sa page facebook : <https://www.facebook.com/Entente-Sportive-des-Portes-de-Bretagne-Volley-Ball-2332064927071943>

L'Outil en main

" L'Outil en main " est une association qui a pour but d'initier les jeunes - âgés de 9 à 15 ans - aux métiers manuels et du patrimoine.

Elle a été créée il y a 25 ans, mais elle n'existe à La Guerche que depuis 2013.

Pourquoi vous en parlons-nous ? Parce qu'au fil des années des jeunes de chez nous ont fréquenté cette structure, et que cette année encore ce sont 4 petits Gennois qui bénéficient de ces temps de découverte et d'apprentissage. Des gens de métier, ou professionnels qualifiés les initient aux techniques artisanales, leur apprennent le geste juste, avec de vrais outils, dans de vrais ateliers.

C'est une aventure humaine riche où deux générations collaborent dans une même activité, une approche des métiers qui éclaire les jeunes dans leur orientation (30% d'entre eux choisiront un métier manuel).

Depuis peu, *L'Outil en main* est installé au 1 rue Frédéric Chopin dans de nouveaux locaux, vastes et bien aménagés, avec un parking de 50 places.



Cette année, 51 enfants (23 filles et 28 garçons) fréquentent les ateliers ; ils viennent de 18 communes environnantes et sont encadrés par 78 gens de métier, tous bénévoles.

Les préinscriptions sont possibles dès maintenant : 140 euros pour l'année, assurance comprise.

L'Outil en main
1 rue Frédéric Chopin à La Guerche
Chaque mercredi de 14 h 15 à 16 h 15

Élections Municipales des 15 et 22 mars 2020

Communes de moins de 1000 habitants : GENNES-sur-SEICHE

Extraits de la circulaire du ministère de l'Intérieur, en date du 16 janvier 2020

- Lieu du bureau de vote : **la Mairie.**
- Le bureau de vote sera **ouvert de 8h à 18h.**
- Pour voter, il faut être inscrit sur la liste électorale de la commune.
- Mode de scrutin : **plurinominal majoritaire à deux tours.**
- Les suffrages sont décomptés individuellement par candidat, y compris en cas de candidature groupée, c'est-à-dire lorsque plusieurs candidats ont manifesté leur volonté de présenter leur candidature ensemble sur un même bulletin de vote.
- Pour être élu au premier tour de scrutin, le candidat doit recueillir la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de suffrages au moins égal au quart de celui des électeurs inscrits sur les listes électorales.

Règles de validité des bulletins de vote

Les bulletins blancs (enveloppes ne contenant aucun bulletin ou un bulletin blanc) sont considérés comme des suffrages non-exprimés, mais décomptés à part. Ils sont annexés au procès-verbal.

Sont ainsi nuls et n'entrent pas en compte dans le résultat du dépouillement :

1. Les bulletins trouvés dans l'urne sans enveloppe ;
2. Les bulletins ne comportant pas une désignation suffisante du ou des candidats ;
3. Les bulletins et enveloppes sur lesquels les votants se sont fait connaître ;
4. Les bulletins trouvés dans des enveloppes non réglementaires ;
5. Les bulletins écrits sur papier de couleur ;
6. Les bulletins portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance et les bulletins contenus dans des enveloppes portant ces signes ;
7. Les bulletins portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers et les bulletins contenus dans des enveloppes portant ces mentions ;
8. Les enveloppes contenant plusieurs bulletins portant des noms différents dont le total est supérieur au nombre de conseillers à élire ;
9. Si une enveloppe contient plusieurs bulletins désignant le même candidat, ces bulletins ne comptent que pour un seul ;
10. Les bulletins comportant plus de noms que le nombre de conseillers municipaux à élire et pour lesquels le choix de l'électeur ne peut être déterminé avec certitude ;
11. Les bulletins comportant exclusivement le nom de personnes qui n'ont pas été déclarées candidates ;

Sont en revanche valables :

- Les bulletins comprenant plus de noms que de personnes à élire et où il est possible d'établir un classement des noms permettant de départager les suffrages valables et les suffrages nuls ;
- Les bulletins comportant à la fois le nom de personne(s) qui ont été déclarée(s) candidate(s) et des personne(s) non déclarée(s). Toutefois, dans ce cas, seuls les suffrages exprimés en faveur des personnes qui ont été déclarées candidates sont comptés ;
- Les bulletins manuscrits ;
- Les circulaires utilisées comme bulletin ;
- Les bulletins imprimés d'un modèle différent de celui des candidats ;
- Les bulletins comportant une modification de l'ordre de présentation des candidats ;
- Les bulletins ne répondant pas aux prescriptions légales ou réglementaires (taille, grammage).

Le piégeage des nuisibles

Toujours assidus et actifs, nos piégeurs ont de nouveau réalisé un beau palmarès en 2019 ; voyez leur bilan de l'année : 377 ragondins, 58 rats musqués, 108 corbeaux, 90 pies, 7 fouines, 5 renards et 1 blaireau.

Merci les gars, oui vraiment ; et gardez la forme car votre action est tellement utile !

Le club des aînés

C'est un club largement étoffé qui s'est retrouvé ce jeudi 6 février. En effet, le groupe s'amenuisant avec l'âge des adhérents, un plus jeune avait pris l'initiative de *sonder* des retraités plus "jeunots" susceptibles d'alimenter les rangs... Et, comme au rugby, l'essai a été transformé.

Comme il se doit en toute association, il a été procédé à l'élection du nouveau bureau lequel se compose comme suit :

Président : Paul Grimault (*le sondeur !...*) - Vice-président : Gérard Hardy (*en continueur-passeur...*)

Trésorière : Ghislaine Lamy - Secrétaire : Michel Mercereau

Fernande Poirier a été élue présidente d'honneur en reconnaissance des années passées à ce poste.

On a déjà évoqué les activités qui pourraient être conduites ; on ne les a listées mais les idées ne manquent pas...

Les rencontres se tiendront les après-midi de chaque 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois, aux Lavandières.

Le Relais paroissial

Inscription en catéchèse

L'inscription à la catéchèse pour la rentrée de septembre se fera au presbytère d'Argentré lors d'une permanence qui se tiendra **le mardi 16 juin, de 18 h 45 à 20 h.**

Les personnes qui souhaiteraient des précisions sur cette formation - laquelle s'adresse aux enfants de CE et CM - peuvent contacter Marie-Thérèse JÉGU 19 rue Jean de Gennes , tél 02 99 96 96 12, ou le presbytère d'Argentré.

Entretien de l'église

Quelques personnes assurent actuellement l'entretien de l'église. Elles envisagent d'effectuer un ménage approfondi de tout l'intérieur ; mais pour conduire cette tâche conséquente, elles souhaitent rassembler un maximum de bras...

Les personnes volontaires pour participer à cette opération peuvent se faire connaître auprès de **Annick Paillard 06 29 78 51 75, La Haute Bouinière - ou Marie-Thérèse Jégu 02 99 96 96 12**

Gennes-évocation

Nous avons plaisir à vous transcrire le poème composé par une jeune élève gennoise de quatrième.

Lundi, des enfants en farandole rient, jouent, batifolent. Et c'est Gennes école.	Mercredi, des clients rieurs agréablement coiffés : bonheur ! Et c'est Gennes coiffeur.	Vendredi, des seniors malades dégustent une citronnade. Et c'est Gennes EHPAD
Mardi, des ouvriers contents vont prendre un repas succulent. Et c'est Gennes restaurant.	Jeudi, des jeunes en apprentissage règlent l'allumage. Et c'est Gennes garage.	Samedi, un couple se marie, sous la pluie, triste fête au village, confettis rabougris. Et c'est Gennes mairie.
Dimanche, des hommes en belles chemises, des femmes qui vocalisent. Et c'est Gennes église.		

Etat civil de l'année 2019

Naissances

12 janvier	Isac GAUDIN	La Planchairie
1 ^{er} mai	Inès BELINE LOUAPRE	Rue du Vallon
15 mai	Sacha ROSSIGNOL	Allée des Genettes
7 juin	Laly LE BOURHIS	L'Ecobuère
23 juin	Azelle THÉBAULT	Le Bas Gonnier
28 juillet	Malone GARNIER	Le Dégautier
19 octobre	Hermine BICHON	La Trocherie
15 novembre	Ashley DUPRÉ	Le Rocher de la Vallée
24 novembre	Léo BAGORY	L'Etanchet
1 ^{er} décembre	Robin PRIOUX	La Moterière
9 décembre	Maia ROTARU	Rue de l'Eglise

Mariages

27 juillet	Maxime TUAL et Lætitia MAUDET	La Marcillière
23 novembre	Jean-Pierre MARTINIAULT et Odile GUÉRIF	Rue du Vallon

Décès

22 janvier	Marie-Joseph JEULAND, Vve BELLIER	76 ans	Maison de retraite
17 février	François LEMONNIER	80 ans	Rue du Grand Pré
11 mars	André PESTEL	93 ans	Maison de retraite
27 avril	Alain CERRU	71 ans	Maison de retraite
26 juin	Jules BODIN	87 ans	Maison de retraite
4 juillet	Denise BRETON, Vve GRIMAUULT	81 ans	La Ménardière
6 août	Lise JAY, Vve ROUX	79 ans	Maison de retraite
26 août	Blanche HAMON, Vve FERRON	105 ans	Maison de retraite
30 août	Hervé BENOÎT	56 ans	La Cautardière
7 novembre	Madeleine DERBRAIS, Vve SALMON	91 ans	Maison de retraite
29 novembre	Jean-Marie JÉGU	90 ans	La Lèverie
28 décembre	Paul GRIMAUULT	96 ans	Maison de retraite
30 décembre	Marie MORISSEAU, Vve POIRIER	95 ans	Maison de retraite

